

Contrôle Frontière Automatisé
Passez rapidement les frontières.



PARAFE

Bénéficiez d'une file privilégiée
pour franchir rapidement les frontières
au départ et à l'arrivée, en totale autonomie.



**Si vous possédez
un passeport biométrique français,
utilisez immédiatement PARAFE.**

1

Présentez-vous individuellement à l'entrée d'un sas désigné par ce symbole.



2

Insérez votre passeport dans la borne en suivant les instructions sur l'écran.

Entrez dans le sas.



Apposez votre doigt sur le capteur en suivant les instructions. Sortez du sas et passez la frontière.

3

4

**Si vous ne possédez pas
de passeport biométrique français,
vous devez préalablement vous inscrire à PARAFE.**

Cette inscription est gratuite. Elle ne dure que quelques minutes. **Peuvent s'inscrire les personnes majeures, présentant un passeport valide (6 mois avant la date d'expiration) doté d'une bande de lecture optique lisible.**

- les citoyens de l'Union européenne (UE), de l'Espace économique européen (EEE), de la Confédération Suisse ;
- les conjoints d'un citoyen de l'UE, EEE ou Confédération Suisse, ressortissants de pays tiers, disposant d'une carte de séjour française de membre de famille d'un citoyen de l'Union ;
- les conjoints de Français titulaires à ce titre d'une carte de séjour temporaire portant la mention "vie privée et familiale" ou d'une carte de résident.

4 salles d'inscription

Paris-Charles de Gaulle :

- Terminal 1, niveau départ
- Terminal 2 A/C, niveau départ (ouverture en 2012)
- Terminal 2E, niveau départ

Paris-Orly :

- Orly Sud, niveau départ, embarquement A

En savoir plus : www.parafe.gouv.fr